

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ASSP

Intitulé

BAC PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE (ASSP)

- ✓ Diplôme de niveau 4
- ✓ Certification code RNCP : 37231
- ✓ Diplôme Education Nationale code : 40033007

Métier

Le baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- assistant ou assistante de soins ;
- accompagnant ou accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap ;
- coordinateur ou coordinatrice d'une équipe de bionettoyage en milieu sanitaire ou médicosocial ;
- maître ou maîtresse de maison, gouvernant ou gouvernante ;
- responsable d'hébergement ;
- responsable de petites unités en domicile collectif ;
- intervenant ou intervenante en structures d'accueil de la petite enfance ;
- accompagnant ou accompagnante de personnes en situation de handicap, de dépendance ;
- assistant ou assistante de responsable de secteur ;
- accueillant familial ou accueillante familiale ;
- assistant ou assistante en soins et en santé communautaire ;
- ...

Ce baccalauréat répond à des besoins importants de professionnels qualifiés notamment dans les EHPAD.

Prérequis

Cette formation est accessible uniquement en classe de terminale. Elle est proposée en interne aux élèves de première bac professionnel ASSP autorisés à suivre la formation en apprentissage en terminale.

Délai d'accès

Démarrage de la formation fin août.

Modalités d'accès

Inscription auprès de l'UFA Talensac (OGEC Talensac)

Accompagnement vers l'entreprise – employeur d'apprenti(e)s

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) accompagne les candidats tout au long de leur recherche de structure (CV, lettre de motivation) et propose des offres dans certains EHPAD partenaires.

Durée de la formation et calendrier de l'alternance

La formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'une durée de 11 mois dont 665 heures en centre de formation. L'alternance est d'environ 2 semaines CFA / 2 semaines entreprise.

Objectifs

Les aptitudes et compétences visées au cours de la formation sont les savoirs et savoir-faire professionnels indispensables à la prise en charge de personnes non autonomes.

Formation

Enseignement professionnel

- Pôle d'activités 1 - accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée ;
- Pôle d'activités 2 - intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne ;
- Pôle d'activités 3 - travail et communication en équipe pluriprofessionnelle ;
- Pôle d'activités 4 - réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné
- Économie – gestion
- Prévention Santé Environnement

Enseignement général

- Français
- Histoire Géographie / enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Anglais
- Arts appliqués – cultures artistiques
- EPS (éducation physique et sportive)

Méthodes mobilisées

Au sein de l'UFA, la formation est assurée en présentiel par des cours et des ateliers professionnels. Des plateaux techniques sont utilisés pour travailler les techniques professionnelles (mannequins adultes et enfants, lits médicalisés, matériel d'aide à la mobilisation et aux transferts, matériel médicalisé divers, plan de travail avec baignoire, matériel pour le bionettoyage, centrale d'hygiène ...).
Tableau des compétences_référentiel_ASSP.pdf

Modalités d'évaluation

Contrôle en Cours de Formation (CCF) + examens en fin de formation.

UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

U1	Épreuve scientifique et techniques
	U11 Mathématiques
	U12 Sciences physiques et chimiques
U2	Épreuve technologique
	U2 Conception d'action(s) d'éducation à la santé
U3	Épreuve professionnelle
	U31 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
	U32 Soins d'hygiène, de confort et de sécurité
	U33 Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
	U34 Économie gestion
	U35 Prévention Santé Environnement
U4	Épreuve de langues vivantes
U5	Épreuve de Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
	U51 Français
	U52 Histoire-géographie et enseignement moral et civique
U6	Épreuves d'arts appliqués et cultures artistiques
U7	Épreuves d'éducation physique et sportive

Obtention du diplôme si moyenne d'examen supérieure ou égale à 10/20

Poursuite d'études

Les diplômes d'État

- DEAS : Diplôme d'État d'Aide-soignant
- DEAP : Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
- DEAES : Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social
- DEME : Diplôme d'État de Moniteur éducateur
- DETISF : Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

Les formations sur PARCOURSUP

- DEI : diplôme d'État d'Infirmier
- BTS ESF (Économie Sociale et Familiale)
- BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et social)

Tarifs et Rémunération

La formation est organisée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Elle est gratuite et rémunérée pour l'apprenti(e).

GRILLE DE REMUNERATION APPRENTISSAGE - % SMIC au 01/05/2023

	Moins de 18 ans		18 - 20 ans		21 - 25 ans		Plus de 26 ans	
1ère année	27%	471,75 €	43%	751,31 €	53%	926,04 €	100%	1 747,24 €
2ème année	39%	681,42 €	51%	891,09 €	61%	1 065,82 €	100%	1 747,24 €
3ème année	55%	960,98 €	67%	1 170,65 €	78%	1 362,85 €	100%	1 747,24 €

SMIC 1/5/2023	1 747,24 €
---------------	------------

Le coût de la formation pédagogique est présenté à l'entreprise sur devis avec un montant variant d'un minimum de 7 333€ à un maximum de 8 000€. Possibilité de prise en charge de ce coût par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'identifiant de la convention collective de l'entreprise. Des financements sont possibles pour les employeurs publics. Se renseigner auprès du CFA St- Félix – La Salle.

Contacts

Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation : UFA du lycée Talensac (OGEC Talensac) : ufa@talensac.com ou secretariatufa@talensac.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accueil et l'organisation de la formation pour les personnes en situation de handicap seront systématiquement étudiés par le Référent Handicap de l'organisme de formation. Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation.

Lieu de déroulement de la formation

La formation se déroule de façon alternée dans les locaux de l'UFA du lycée Talensac (OGEC Talensac) au 18 rue de Talensac à Nantes et dans les locaux de l'entreprise employeur de l'apprenti(e).

Indicateurs de résultats

Taux d'obtention du diplôme (reçus/présentés) pour la session 2023 : 3 reçus/3 présentés (100%)
(Etablis selon l'article L. 6111-8 du Code du travail)

Les autres indicateurs de résultats (poursuite d'études, insertion professionnelle, interruption en cours de formation) sont calculés par les ministres chargés de la formation professionnelle et de l'Éducation Nationale et disponibles à l'adresse :

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BACPRO\\$33004\\$BAC%2OPRO](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BACPRO33004BAC%2OPRO)